

**MÉMOIRE POUR LE PROJET
D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT D'APATITE
À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)**

À titre de Directrice Générale, je dépose pour l'hôtel les Mouettes ce mémoire. L'hôtel a ouvert ses portes en 1961 à Sept-Îles. Je suis co-proprétaire de cet établissement depuis janvier 1989, seulement 4 propriétaires ont opérés cet hôtel au cours de sa vie. Nous employons 10 personnes à temps complet et opérons à l'année. Nous sommes très impliqués dans la communauté et avons à cœur la santé de notre ville, nous supportons plusieurs causes et nous investissons temps et argents pour que celles-ci atteignent leurs buts.

Je crois que le projet de Mine Arnaud nous aidera à maintenir notre efficacité économique et sociale et assurera une diversité de notre industrie dans la MRC des Sept Rivières.

Avec de nouvelles technologies, l'accès au savoir devient très important et nous permettra de développer des infrastructures en liens avec les grands donneurs d'ordre comme des programmes de formation professionnelles, des techniques au niveau collégial et de la formation sur mesure à l'université. Avec ce projet la population devrait croître ou se stabiliser et les services devraient également suivre. Le pavillon universitaire Alouette est un bon exemple de ce que le développement économique peut nous apporter; plus de spécialités pour une diplomation d'étude collégial et universitaire plus accessible.

Les jeunes sont bien souvent obligés de s'expatrier pour suivre des études à l'extérieur et cela a comme résultat qu'ils ne reviennent pas dans la région. Leur offrir des spécialités sur place aide à la rétention de notre jeunesse Nord Côtière. De plus, ces nouvelles formations enrichissent le savoir de notre région.

Le fait que ce projet assure des emplois pour 25 ans n'est pas négligeable. Cela contribuera à stabiliser le marché du travail de Sept-Îles.

Pendant la saison estivale Mine Arnaud, devrait offrir des visites guidées à la clientèle touristique un peu comme le fait Aluminerie Alouette. Cela permettra développer une niche spécifique à notre région.

Mine Arnaud a déjà son bureau de direction à Sept-Îles et je crois sincèrement que cela devrait y demeurer pour toute la durée de vie de cette mine, soit 25 ans. Il est impératif que l'entreprise n'utilise pas le fly-in fly-out car c'est prouvé que cela n'apporte pas de valeur permanente à l'économie local, l'exemple de Fermont est d'ailleurs éloquente.

Avec le projet de Mine Arnaud, le bassin de population sera plus grand donc, une plus grande diversité des services, ce qui signifie une meilleure qualité de vie au finale. L'assiette fiscale de la ville augmentera considérablement avec un projet de cette envergure et la ville pourra utiliser ces revenus pour améliorer et ajouter des infrastructures, ce que je juge excellent.

Je veux également ajouter, qu'advenant que le projet ne passe pas le stade de l'acceptabilité sociale cela enverrait un message très négatif aux futurs promoteurs et investisseurs.

Nous sommes pour l'autorisation du projet de mine Arnaud.

Ce 19 ième jour de septembre 2013

**Élizabeth Blais
Directrice Générale**